

JPO 2026

École d'Orthoptie

(UFR Médecine)



Samedi 31 Janvier 2026

Présentée par David Lassalle et Jean Baptiste Ducloyer

Bienvenue à notre journée portes ouvertes !

Nous sommes ravis de vous accueillir pour découvrir ensemble le métier d'orthoptiste et les opportunités qu'offre notre formation de niveau licence.



L'équipe pédagogique

Notre école bénéficie d'une équipe pédagogique complète et expérimentée, composée de professionnels reconnus dans le domaine de l'orthoptie et de l'ophtalmologie. Chaque membre apporte son expertise spécifique pour vous accompagner tout au long de votre formation.



Direction académique

Jean Baptiste Ducloyer, MCU-PH, assure la direction de l'école et coordonne l'ensemble des activités pédagogiques.



Direction pédagogique

David Lassalle, Orthoptiste, pilote les programmes d'enseignement et garantit la qualité de la formation.



Responsabilité scientifique

Pierre Lebranchu, PU-PH, supervise la dimension recherche et scientifique du cursus.



Stages hospitaliers

Chloé Denis, Orthoptiste, coordonne vos stages au CHU et assure le lien avec les services.



Mémoires et stages en crèches

Rudy Chatry-König, Orthoptiste, vous accompagne dans la rédaction de votre mémoire et supervise vos stages en crèches.



Stages libéraux

Jaufré Wendel, Orthoptiste, organise vos stages en cabinet libéral pour découvrir la pratique privée.

Support administratif

Marie Bathias vous accompagne dans toutes vos démarches administratives tout au long de votre scolarité.

Coordination

Magali Desmas coordonne le Plateau des Écoles et facilite votre intégration dans l'établissement.

Qu'est-ce que l'orthoptie ?

L'orthoptie est une profession paramédicale exercée par un professionnel de santé qualifié : l'orthoptiste. Ce métier se situe au cœur de la prise en charge de la santé visuelle, avec un rôle essentiel dans le parcours de soins des patients.

Missions principales

Les fonctions de l'orthoptiste couvrent quatre domaines essentiels : le **dépistage précoce** des troubles visuels, la **rééducation** de certaines pathologies oculomotrices, la **réadaptation** en cas de déficience visuelle, et l'**exploration fonctionnelle** complète du système visuel.

Champ d'intervention

L'action de l'orthoptiste s'étend sur toute la durée de vie, **du nourrisson à la personne âgée**. Cette diversité fait la richesse du métier : dépistage néonatal, accompagnement des enfants, prise en charge des adultes et personnes âgées.

Formation universitaire

La formation dure **3 ans** et correspond à un **niveau licence (Bac+3)**. Elle est sanctionnée par un certificat de capacité en orthoptie, diplôme d'État qui vous permet d'exercer en toute autonomie.

Cette profession en pleine expansion offre de nombreuses opportunités professionnelles et répond à un réel besoin de santé publique dans le domaine de la vision.

Le métier d'orthoptiste

L'orthoptiste bénéficie d'une **grande diversité de modes d'exercice**, offrant ainsi de nombreuses possibilités d'évolution professionnelle. Cette polyvalence est un atout majeur de la profession.

Exercice salarié

En tant que salarié, l'orthoptiste peut travailler dans différentes structures : **cabinets d'ophtalmologie** où il assiste le médecin, **hôpitaux et cliniques** pour la prise en charge de pathologies complexes, ou encore **structures médico-sociales** comme les centres de rééducation, ou instituts spécialisés.

Exercice libéral

L'installation en **cabinet libéral** permet une grande autonomie professionnelle. Vous pouvez exercer seul ou en association avec d'autres orthoptistes ou professionnels de santé, en développant votre propre patientèle.



Collaboration interprofessionnelle

L'orthoptiste travaille sur **prescription médicale** et exerce en liaison étroite avec les autres professionnels de santé : ophtalmologistes, neurologues, pédiatres, médecins généralistes, ergothérapeutes, psychomotriciens.

Accès direct aux soins

Depuis 2020, l'orthoptiste peut recevoir **sans ordonnance** les enfants de **9 à 15 mois**, de **15 à 30 mois**, ainsi que les personnes âgées de **16 à 42 ans** pour un dépistage ou un bilan visuel. Cette autonomie renforce le rôle de l'orthoptiste dans le parcours de soins.

Admission

L'admission en école d'orthoptie se fait via la plateforme **Parcoursup**. Le processus de sélection est rigoureux et vise à identifier les candidats motivés et aptes à suivre cette formation exigeante.

 **Information importante :** Prenez le temps de bien préparer votre dossier Parcoursup dès le début de votre année de terminale. La qualité de vos résultats et de vos appréciations joue un rôle déterminant dans votre candidature.



Organisation des admissions

Depuis 2020, les écoles d'orthoptie se sont regroupées pour harmoniser et simplifier le processus de recrutement. Cette organisation permet une plus grande équité entre les candidats sur l'ensemble du territoire.

Regroupement national

Les **16 écoles d'orthoptie** françaises sont organisées en **5 regroupements géographiques** pour mutualiser les procédures d'admission et offrir plus de flexibilité aux candidats.

Regroupement Grand-Ouest

Notre regroupement **Grand-Ouest** comprend trois écoles : **Nantes, Rennes et Tours**. Cette collaboration permet de partager l'expertise pédagogique et d'harmoniser les formations.

Candidature multiple

Vous avez la possibilité de candidater à **plusieurs regroupements** pour maximiser vos chances d'admission. Sur Parcoursup, vous disposez de **10 vœux possibles**, dont vous pouvez consacrer jusqu'à **5 vœux** aux écoles d'orthoptie.

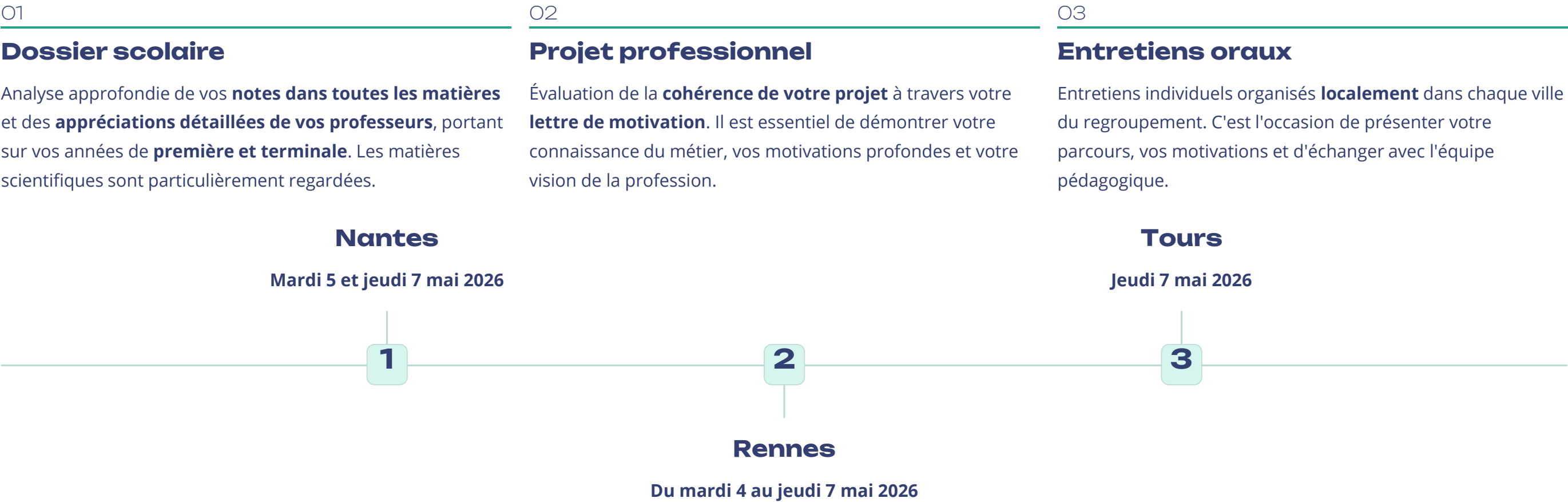
Cette organisation en regroupements vous permet de multiplier vos opportunités tout en bénéficiant d'un processus de sélection cohérent et transparent.

Frais d'inscription

Des **frais d'inscription de 80€** sont demandés **par regroupement**. Ces frais couvrent l'organisation des épreuves de sélection et le traitement administratif des dossiers.

Modalités de sélection

Le processus de sélection repose sur une **évaluation complète de votre profil**, combinant performances scolaires, motivation et aptitudes personnelles. Chaque élément de votre dossier compte pour apprécier votre capacité à réussir dans cette formation exigeante.



Les études en orthoptie

La formation en orthoptie s'étend sur **trois années universitaires**, soit **six semestres**. Chaque année est construite autour d'une progression pédagogique cohérente qui vous amène progressivement de l'acquisition des connaissances théoriques fondamentales vers une pratique professionnelle autonome.



1ère année

Les bases théoriques - Acquisition des fondamentaux scientifiques et techniques



2ème année

La pratique - Développement des compétences cliniques et techniques



3ème année

L'autonomisation - Perfectionnement et préparation à l'exercice professionnel

Organisation pédagogique

La formation alterne entre **enseignements théoriques**, **travaux dirigés** et **stages cliniques**. Cette approche progressive permet d'intégrer les connaissances tout en développant vos compétences pratiques.

Validation des acquisitions

Chaque semestre comporte des **Unités d'Enseignement (UE)** à valider. La réussite nécessite un travail régulier et une présence assidue aux cours et stages.

Première année : les bases théoriques

La première année constitue le **socle fondamental** de votre formation. Elle est consacrée à l'acquisition des connaissances scientifiques de base indispensables à la compréhension du système visuel et de ses pathologies.

Semestre 1

Volume horaire total : 500 heures

- Cours magistraux : 325h
- Travaux dirigés : 175h
- **Stages : 35h**
- ECTS : 30 crédits

Semestre 2

Volume horaire total : 445 heures

- Cours magistraux : 210h
- Travaux dirigés : 235h
- **Stages : 105h**
- ECTS : 30 crédits

❏ Cette première année représente une charge de travail importante mais essentielle. Les connaissances acquises vous serviront tout au long de votre carrière professionnelle.

Deuxième année : la pratique

La deuxième année marque un **tournant vers la pratique clinique**. Vous allez consolider vos acquis théoriques tout en développant intensivement vos compétences techniques et votre savoir-faire professionnel.

Semestre 3

Volume horaire total : 325 heures

- Cours magistraux : 150h
- Travaux dirigés : 175h
- **Stages : 280h**
- ECTS : 30 crédits

Le volume de stages augmente significativement pour vous permettre de mettre en pratique vos connaissances.

Semestre 4

Volume horaire total : 278 heures

- Cours magistraux : 100h
- Travaux dirigés : 178h
- **Stages : 280h**
- ECTS : 30 crédits

Les stages deviennent prépondérants avec près de 500 heures de pratique clinique ce semestre.

📌 **Point clé :** Cette année vous permet de développer votre autonomie professionnelle à travers une immersion progressive dans le monde professionnel.

Troisième année : l'autonomisation

La troisième année représente **l'aboutissement de votre formation**. Elle vous prépare directement à votre future vie professionnelle en consolidant votre autonomie et en vous permettant de vous spécialiser dans certains domaines.

Semestre 5

Volume horaire total : 241 heures

- Cours magistraux : 86h
- Travaux dirigés : 155h
- **Stages : 350h**
- ECTS : 30 crédits

Les enseignements théoriques sont allégés au profit d'une pratique intensive en stage.

Semestre 6

Volume horaire total : 179 heures

- Cours magistraux : 62h
- Travaux dirigés : 117h
- **Stages : 350h**
- ECTS : 30 crédits

Le dernier semestre est principalement consacré aux stages et à la finalisation de votre mémoire.

Les stages cliniques

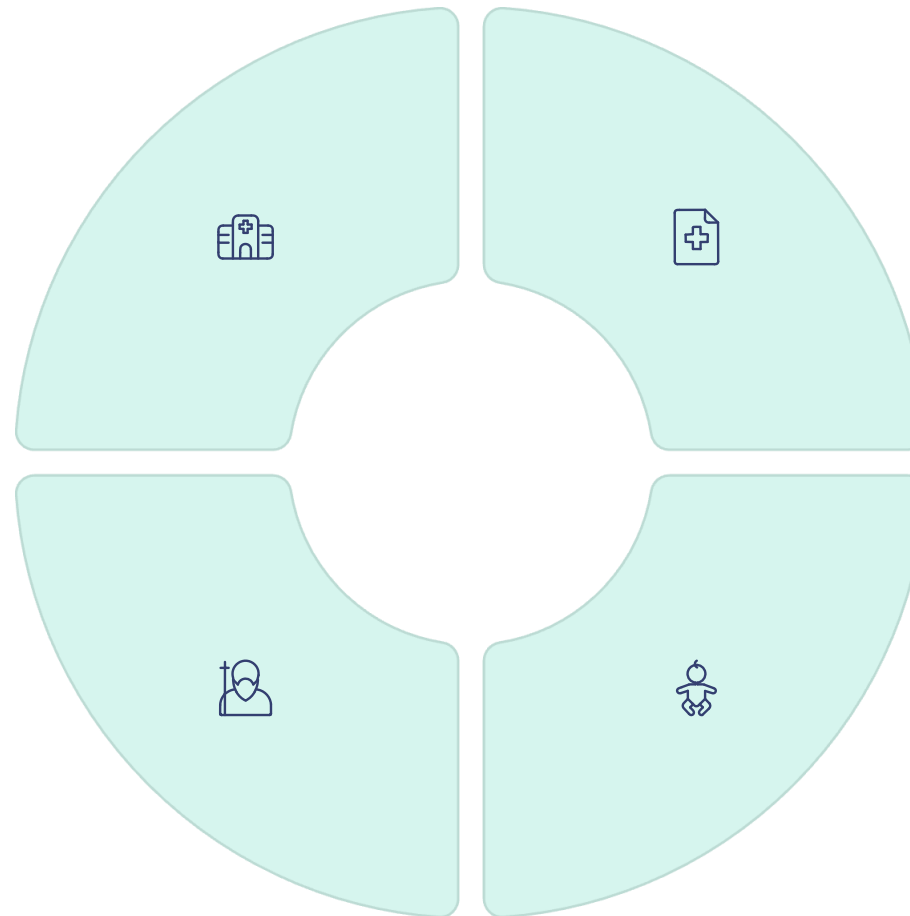
Les **stages cliniques** constituent un élément central et incontournable de votre formation. Ils représentent plus de **1500 heures** sur les trois années et vous permettent de développer progressivement votre expertise professionnelle dans des situations réelles de soins.

Stage hospitalier

Au CHU de Nantes, dans les différents services d'ophtalmologie spécialisés

Stage en clinique

Au sein de la Clinique Jules Verne pour découvrir la pré-consultation



Stage libéral

En cabinet privé pour découvrir l'exercice libéral et la gestion de patientèle

Stage en crèche

Dépistage précoce et prévention auprès des jeunes enfants

Cette diversité de terrains de stage vous offre une **vision complète** des différentes facettes du métier et vous aide à construire votre projet professionnel.

Stage au CHU de Nantes

Le **Service d'Ophtalmologie du CHU de Nantes** est votre principal terrain de stage tout au long de la formation. Ce service de référence dispose d'équipements de pointe et accueille une grande variété de pathologies.

Vous serez encadré par des orthoptistes expérimentés qui vous transmettront leur savoir-faire et vous permettront de développer progressivement votre autonomie dans la prise en charge des patients.

Le CHU offre un environnement d'apprentissage exceptionnel avec :

- Des **plateaux techniques modernes** équipés des dernières technologies
- Une **diversité de pathologies** couvrant tout le spectre de l'ophtalmologie
- Un **travail en équipe pluridisciplinaire** avec ophtalmologistes, infirmiers, aide-soignants
- Des **consultations spécialisées** : pédiatrie, neuro-ophtalmologie, glaucome, rétine

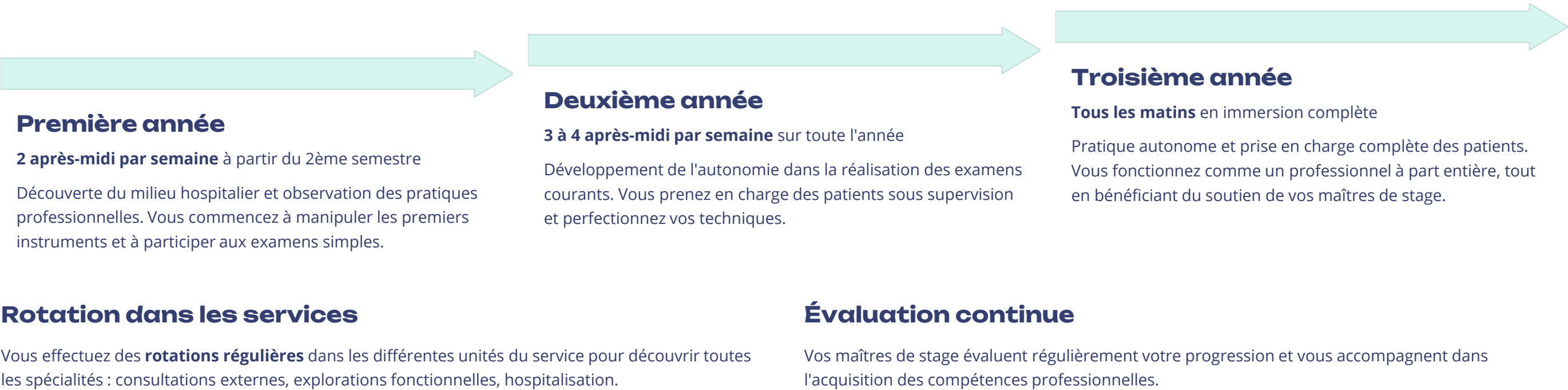


📍 La proximité de l'école avec le CHU (quelques minutes à pied) facilite l'organisation de votre emploi du temps entre cours et stages.

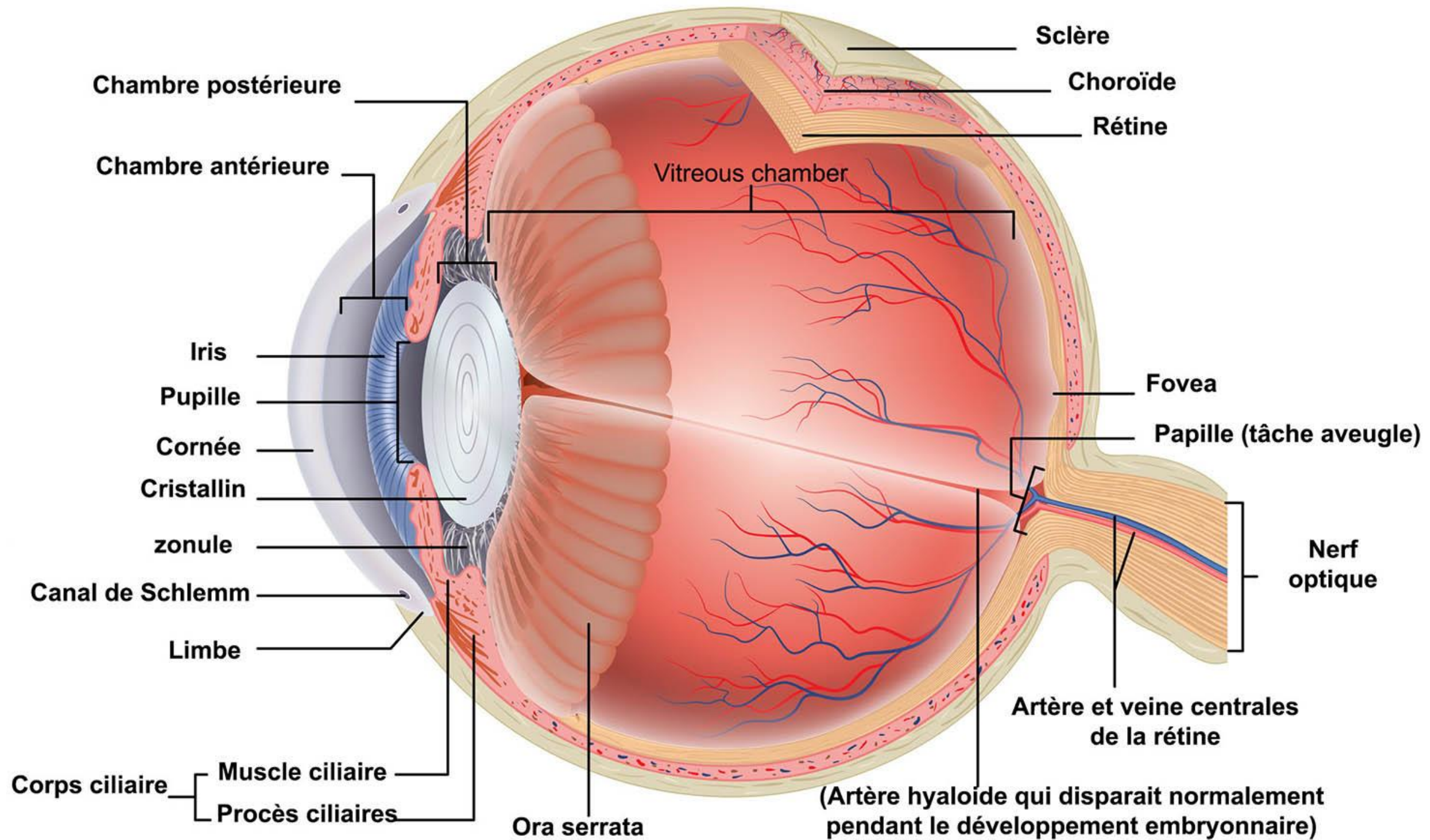
Organisation des stages hospitaliers



Votre présence au CHU augmente **progressivement** au fil des trois années, suivant une logique pédagogique qui vous permet d'intégrer les compétences par paliers successifs.



Anatomie de l'oeil



Pathologies du segment antérieur

Le **segment antérieur de l'œil** comprend la cornée, la chambre antérieure, l'iris, le cristallin et l'angle irido-cornéen. De nombreuses pathologies peuvent affecter ces structures, nécessitant des examens spécialisés et une prise en charge adaptée.

Pathologies courantes

Vous serez formé à la prise en charge de diverses pathologies du segment antérieur :

- **Cataracte** : opacification du cristallin nécessitant souvent une chirurgie
- **Glaucome** : augmentation de la pression intraoculaire menaçant le nerf optique
- **Grefe de cornée** : suivi pré et postopératoire des patients greffés
- **Chirurgie réfractive** : bilan et suivi des corrections au laser (LASIK, PKR)

Aide à la consultation ophtalmologique

L'orthoptiste joue un rôle essentiel dans l'optimisation du parcours patient :

- **Mesure de l'acuité visuelle** : évaluation précise de la vision de loin et de près
- **Réfraction** : détermination de la correction optique nécessaire
- **Contactologie** : adaptation et suivi des lentilles de contact, notamment après chirurgie

Actes techniques spécialisés

Vous apprendrez à maîtriser les examens complémentaires essentiels :

- **Champ visuel** : dépistage et suivi du glaucome, atteintes neurologiques
- **Exploration du segment antérieur** : biomicroscopie, topographie cornéenne, pachymétrie
- **Tonométrie** : mesure de la pression intraoculaire
- **Biométrie** : calcul des implants avant chirurgie de la cataracte

Pathologies du segment postérieur

Le **segment postérieur** comprend le vitré, la rétine, la choroïde et le nerf optique. Les pathologies de cette région peuvent avoir des conséquences graves sur la vision et nécessitent une surveillance rapprochée.

Pathologies

- **DMLA** (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge) : principale cause de malvoyance après 50 ans
- **Rétinopathie diabétique** : complication du diabète affectant les vaisseaux rétiens
- **Uvéite** : inflammation intraoculaire nécessitant un suivi régulier
- **Occlusions vasculaires** : accidents vasculaires rétiens aigus
- **Décollements de rétine** : urgence ophtalmologique

Aide à la consultation

Comme pour le segment antérieur, vous réalisez les examens préliminaires :

- **Acuité visuelle** : évaluation de la fonction visuelle centrale
- **Réfraction** : optimisation de la correction optique
- **Tests de vision des couleurs** : dépistage des atteintes du nerf optique

Actes techniques avancés

Vous maîtriserez les technologies d'imagerie de pointe :

- **OCT** (Tomographie par Cohérence Optique) : coupe anatomique de la rétine en haute résolution
- **Rétinographie** : photographie du fond d'œil
- **Angiographie** : étude de la vascularisation rétinienne
- **Champ visuel** : évaluation de la vision périphérique en cas de malvoyance

Pathologies Ophtalmopédiatriques et Strabologiques

Pathologies Traitées

L'orthoptiste intervient dans la prise en charge de nombreuses pathologies oculomotrices complexes. Parmi les troubles les plus fréquemment rencontrés, on retrouve les **strabismes** sous leurs différentes formes, les **nystagmus** qui affectent la stabilité du regard, ainsi que les **paralysies oculomotrices** qui nécessitent un suivi régulier et une rééducation adaptée.

Rôle en Consultation

Au sein du parcours de soins, l'orthoptiste joue un rôle essentiel dans l'aide à la consultation médicale. Il réalise des **bilans oculomoteurs complets** qui permettent d'évaluer précisément la fonction visuelle du patient, d'identifier les déséquilibres et de proposer un plan de rééducation personnalisé.



Coordimètres

Mesure précise des déviations oculaires pour un diagnostic approfondi



Photos d'Oculomotricité

Documentation visuelle des positions oculaires dans les différents axes du regard

Les Stages Extérieurs

Une Formation Pratique Complète en 2ème et 3ème Année

01

Stage en Clinique

Découverte de la pré-consultation à la
Clinique Jules Verne durant la 2ème année

- Durée : 3 demi-journées
- Observation et participation aux consultations
- Apprentissage des protocoles cliniques

02

Dépistage en Crèches

Campagne annuelle de dépistage des troubles visuels en 3ème année

- Au sein des crèches municipales de Nantes
- Durée : 3 semaines
- Prévention et détection précoce chez les tout-petits

03

Stage en Cabinet Libéral

Immersion en pratique libérale durant la 3ème année

- Intégration dans un cabinet d'orthoptie
- Durée : 2 semaines complètes
- Autonomie et gestion de patientèle

Ces expériences pratiques sont essentielles pour développer vos compétences professionnelles et découvrir la diversité des modes d'exercice qui s'offriront à vous après l'obtention de votre diplôme.



Après les Études...

Une fois votre diplôme d'orthoptiste en poche, un monde de possibilités professionnelles s'ouvre à vous. La profession offre une excellente insertion sur le marché du travail, avec des opportunités variées qui vous permettront de construire une carrière épanouissante selon vos aspirations personnelles et professionnelles.

Par ailleurs, pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs compétences ou s'orienter vers des fonctions spécifiques (enseignement, recherche, ingénierie pédagogique, santé publique, innovation, etc.), il est également possible de poursuivre un cursus universitaire en master à l'issue des études d'orthoptie (place limitées)

L'orthoptie est une profession d'avenir avec un taux d'emploi proche de 100% à la sortie des études. Vous aurez le choix entre différents modes d'exercice, chacun offrant ses propres avantages et perspectives de développement.



Deux Grands Modes d'Exercice

Exercice Libéral

Autonomie et indépendance dans la gestion de votre cabinet et de votre patientèle

Activité Salariée

Collaboration au sein d'une équipe médicale pluridisciplinaire en cabinet ou structure hospitalière

Ces deux voies professionnelles offrent des perspectives de carrière stimulantes et complémentaires. Certains orthoptistes choisissent même de combiner les deux modes d'exercice pour bénéficier de la richesse et de la diversité des expériences professionnelles. Le choix dépendra de vos aspirations personnelles, de votre projet de vie et de vos préférences en termes d'organisation du travail.

Activité Libérale

L'indépendance au service de vos patients

Autonomie de Décision

En tant qu'orthoptiste libéral, vous bénéficiez d'une **grande liberté professionnelle** qui vous permet de gérer votre activité selon vos propres choix et votre vision du métier.

- **Bilan et rééducation** : Prise en charge complète de vos patients
- **Primo-prescription encadrée** : Possibilité de prescrire certains examens complémentaires
- **Dépistage encadré** : Détection précoce des troubles visuels chez l'enfant
- **Activité en plein essor** : Une profession en forte croissance depuis plusieurs années

❏ **Point d'attention** : L'exercice libéral ne donne pas accès à l'ensemble des examens complémentaires disponibles en structure hospitalière ou en cabinet d'ophtalmologie.



2800€

Revenu Mensuel Moyen

Rémunération attractive avec possibilité d'évolution selon votre patientèle

Activité Salariée

Intégration au sein d'un cabinet d'ophtalmologiste

Aide à la Consultation

En tant qu'orthoptiste salarié dans un cabinet d'ophtalmologie, vous travaillez en **étroite collaboration** avec les médecins ophtalmologistes. Votre rôle consiste à assister le praticien dans ses consultations et à réaliser des examens complémentaires essentiels au diagnostic.

- Cadre de travail structuré et sécurisant
- Équipe pluridisciplinaire enrichissante
- Pathologies ophtalmologiques diverses et variées
- Formation continue au contact des spécialistes

Rémunération

2400€ mensuel moyen pour un temps plein de 35 heures par semaine, avec possibilité d'évolution selon l'ancienneté et les responsabilités

Avantages Techniques

L'exercice en cabinet d'ophtalmologie offre un **accès privilégié** à des technologies et équipements de pointe qui ne sont généralement pas disponibles en cabinet libéral.

- Accès à la quasi-totalité des examens ophtalmologiques
- Équipements de dernière génération
- Diversité des pathologies rencontrées
- Enrichissement professionnel constant

Organisation

Horaires réguliers et prévisibles permettant un bon équilibre entre vie professionnelle et personnelle



de votre attention

Nous espérons que cette présentation vous a permis de mieux comprendre la richesse et la diversité de la profession d'orthoptiste.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question complémentaire sur la formation ou les débouchés professionnels.